

Une aire maritime éducative pour les écoliers

Les élèves de CM1 et CM2 du regroupement pédagogique intercommunal vont pouvoir étudier et proposer leurs idées sur une partie du littoral. Ils ont choisi la dune.

L'idée

C'était annoncé par les équipes éducatives du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) lors des échanges sur l'éventuelle fermeture de classe, le projet d'aire maritime éducative (AME) vient d'être mis en place.

Vendredi, les élèves de CM1 et CM2 étaient réunis en Conseil pour la mer afin de demander officiellement aux élus invités l'autorisation de travailler sur une zone du littoral. « Ce projet va nous apprendre beaucoup de choses sur le littoral, les animaux, la mer, le paysage », développent les élèves qui ont détaillé les possibilités d'études, les hermelles, la falaise de Champeaux ou la dune.

La dune a fait l'unanimité. « Ce choix a été fait de manière démocratique », relate Delphine Davy, enseignante au service éducatif de l'établissement public Mont Saint-Michel, un des trois partenaires de ce projet.

« Former les plus jeunes à l'écocitoyenneté »

Outre l'intérêt scientifique du projet de « la protection de la dune devant la montée du niveau de la mer et le changement climatique » que souligne aux enfants Frédéric Renault, premier adjoint de Saint-Jean-le-Thomas, « l'intérêt citoyen » est rappelé par Delphine Davy. « Les enfants gèrent les choses par eux-mêmes. »

Créé en 2012 aux îles Marquises (Polynésie française), par les enfants de l'école primaire de Vaitahu qui souhaitent protéger la baie située devant leur école, le concept d'une aire éducative peut être marine ou terrestre, « dont celle de Pontorson » précise Delphine Davy.

L'objectif est de « former les plus jeunes à l'écocitoyenneté et au développement durable »,» souligne l'Office français de la biodiversité qui supervise et subventionne l'AME à hauteur de 5 000 € sur deux ans.

L'autre volet de cet AME est de favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature, usagers, acteurs économiques et gestionnaires d'espaces naturels, dont le Conservatoire du littoral.

L'OFB rappelle qu'en métropole et Outre-Mer, « plus de mille écoles et établissements scolaires sont déjà engagés » dans la mise en place d'une aire marine ou d'une aire terrestre éducative. Dans la manche, trois AME ont été créées en collège, à Saint-Vaast-la-Hougue, Agon-Coutainville et Granville. Le projet du RPI est lancé pour deux ans, avec un objectif de labellisation, de pérennisation et de transmission aux futurs élèves de CM1 et CM2.



Élus et intervenants pédagogiques ont écouté avec intérêt le Conseil pour la mer des élèves de CM1 et CM2. Ouest-France